



ACADEMIE  
DE NICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Le mot de la rectrice



Natacha CHICOT

Le projet académique 2025-2029 fixe la trajectoire de notre action pour les quatre années à venir. Il s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative et poursuit une ambition simple : offrir un cadre clair, lisible et partagé pour guider notre travail au quotidien.

Construit à partir des priorités nationales et des spécificités de notre académie, ce projet réaffirme notre engagement en faveur de l'égalité des chances, de la mixité sociale et scolaire, et de l'inclusion. Accompagner chaque élève vers la réussite, garantir un climat scolaire serein et permettre à chaque personnel de s'épanouir constituent le socle de notre action. Ce sont les conditions indispensables d'un parcours scolaire exigeant et émancipateur, fidèle aux valeurs de la République.

Au-delà de ces objectifs largement partagés, nous faisons évoluer notre méthode de travail. Nous adoptons un pilotage plus précis, fondé sur des objectifs clairs, mesurables et suivis régulièrement. Chaque année, un document synthétique présentera les actions mises en œuvre et les résultats obtenus, afin de rendre nos progrès visibles et d'ajuster rapidement nos actions lorsque cela sera nécessaire. Ce projet n'est donc pas figé : il s'adapte aux réalités des territoires, des équipes et des élèves pour gagner en efficacité.

La confiance et les alliances éducatives occupent une place centrale dans notre démarche. Le projet encourage également l'expérimentation et l'innovation, qu'il s'agisse de pédagogie, d'inclusion ou d'usages numériques. Il accompagne la montée en compétence des personnels et prend en compte les enjeux de qualité de vie au travail et de développement professionnel.

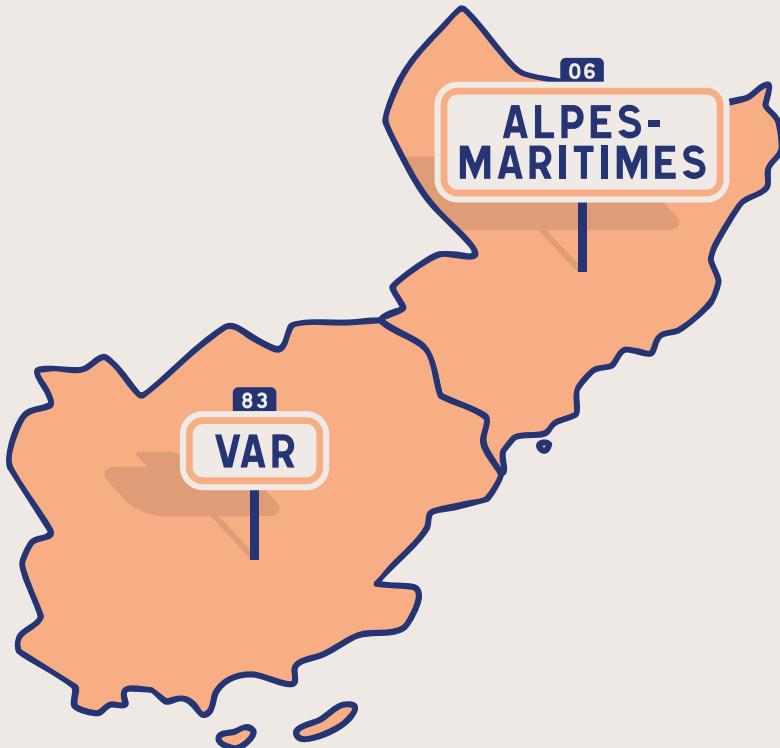
Parce que l'École ne peut agir seule, nous avons besoin de l'engagement et de la mobilisation de tous nos partenaires pour garantir le bien-être et la réussite de tous nos élèves.

Faire vivre l'École ensemble, c'est partager un même horizon, renforcer les espaces de dialogue, développer les partenariats culturels, sportifs et pédagogiques, et garantir un cadre propice à l'apprentissage et à l'implication de chacun.

Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet académique. Nous disposons désormais d'une feuille de route claire. Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation collective pour la faire vivre, dans le respect de nos valeurs et au service de la réussite de nos élèves.

À nous de jouer !

# Chiffres clés



**1 376**

**écoles et établissements**

- ◆ 1114 écoles
- ◆ 177 collèges
- ◆ 89 lycées



**365 079**

**écoliers, collégiens et lycéens**

- ◆ 192 078 élèves du 1er degré
- ◆ 173 001 élèves du 2d degré (104 316 collégiens, 68 685 lycéens)



**39 059**

**personnels**

(chiffres rentrée 2025)

# Trois objectifs :



## Accompagner chaque élève vers la réussite

- ◆ Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux
- ◆ Agir en faveur de l'égalité des chances
- ◆ Construire des parcours ambitieux



## Œuvrer pour un climat scolaire serein

- ◆ Prévenir et combattre toutes les formes de violence
- ◆ Faire vivre ensemble les valeurs de la République



## Permettre à tous les personnels de s'épanouir

- ◆ Attirer les meilleurs profils
- ◆ Protéger et soutenir les personnels
- ◆ Accompagner les parcours professionnels

# Une méthode :



- ◆ Définir des objectifs clairs et évaluables
- ◆ Faire de la confiance le prérequis de nos relations professionnelles
- ◆ Cultiver les partenariats et renforcer les alliances éducatives

# OBJECTIF 1

## Accompagner chaque élève vers la réussite



**L**a réussite de chaque élève est au cœur du projet académique. Si elle implique, en tout premier lieu, la maîtrise des savoirs fondamentaux, elle se traduit également par la possibilité offerte à chaque jeune de choisir et de bâtir l'avenir qu'il souhaite, en s'affranchissant des déterminismes sociaux et territoriaux.

# Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux

L'apprentissage des savoirs fondamentaux est au cœur des missions de l'École. Ces connaissances sont déterminantes pour l'avenir des élèves, leur réussite et leur épanouissement.

Les inégalités entre les élèves apparaissent dès l'école maternelle et ont tendance à se cristalliser autour des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter). Accompagner les élèves vers la maîtrise de ces savoirs est indispensable pour lutter contre les inégalités et former de futurs citoyens, libres et autonomes.

Dans l'académie de Nice, les résultats aux évaluations nationales dans le 1er degré et en début de 6ème se situent traditionnellement au niveau de la moyenne nationale. Ces résultats demeurent toutefois très contrastés. Les établissements de l'éducation prioritaire et de l'enseignement privé sous contrat affichent des performances supérieures, voire très supérieures aux moyennes nationales de leurs secteurs. En revanche, les écoles et établissements publics hors éducation prioritaire présentent de réelles fragilités particulièrement à l'issue du cycle 1 et dans certains réseaux qui, s'ils ne relèvent pas de l'éducation prioritaire, en présentent toutes les caractéristiques.

La maîtrise des savoirs fondamentaux est une priorité de notre académie. Elle fait l'objet d'une feuille de route dont le pilotage est confié au conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF).



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Systématiser l'exploitation des évaluations nationales et des résultats aux examens pour adapter nos politiques aux besoins des élèves.
- ◆ Garantir, grâce à la maternelle, une entrée bienveillante et efficace dans les apprentissages.
- ◆ Faire de la prise en charge de la difficulté scolaire un enjeu d'intérêt commun de la maternelle au lycée.



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Conseil académique des savoirs fondamentaux (CASF)
- ◆ Feuille de route du conseil académique des savoirs fondamentaux
- ◆ École académique de la formation continue (EAFC)
- ◆ Stratégies de réussite
- ◆ Plans maths et français
- ◆ Liaisons inter-degrés
- ◆ Innovation pédagogique (CARDIE / JAPI)
- ◆ Dédoubllements des classes et plafonnement des effectifs
- ◆ Continuité pédagogique et remplacement
- ◆ Évaluations des élèves
- ◆ Évaluations des écoles et des établissements
- ◆ Prépa seconde
- ◆ Numérique éducatif



# NOS INDICATEURS

## Indicateurs de résultats

- ◆ Résultats des élèves aux évaluations repères de CP en français :
  - manipuler des syllabes (PPG) ;
  - comprendre des mots à l'oral (DEPP).
- ◆ Résultats des élèves aux évaluations repères de CP en mathématiques :
  - écrire des nombres entiers ;
  - résoudre des problèmes.
- ◆ Résultats des élèves aux évaluations de 6ème :
  - score moyen des élèves en français ;
  - score moyen des élèves en mathématiques.
- ◆ Résultats des élèves aux tests de positionnement en 2nde :
  - note moyenne des élèves.
- ◆ Résultats des élèves au DNB :
  - taux d'accès ;
  - taux de réussite ;
  - taux d'élèves ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves finales ;
  - taux de collèges avec une valeur ajoutée positive.

## Indicateurs de moyens

- ◆ Part de classes bénéficiant du plafonnement à 24 élèves en GS, CP et CE1
- ◆ Taux de professeurs des écoles formés dans le cadre du plan mathématiques
- ◆ Taux de professeurs des écoles formés dans le cadre du plan français
- ◆ Efficacité et rendement du remplacement dans le 1er et le 2nd degrés



# Agir en faveur de l'égalité des chances

L'académie de Nice est riche de la variété de ses territoires, entre littoral, pôles urbains, ruralité et zones de montagne. Mais ces contrastes, qu'ils soient sociaux, économiques ou territoriaux, ont une incidence sur les parcours et la réussite des élèves. Les résultats des élèves sont ainsi encore trop fortement corrélés à leurs origines sociales. Les écarts de performance entre élèves issus de l'éducation prioritaire et ceux hors éducation prioritaire restent élevés, bien qu'inférieurs à la moyenne nationale. Cette situation se répercute sur les décisions d'orientation souvent uniquement dictées par les résultats scolaires qui conduisent une part plus importante d'élèves boursiers vers l'enseignement professionnel. Le genre de nos élèves influence également de manière importante leurs résultats et leur orientation, marqués notamment par un moindre engagement des filles dans les matières scientifiques. Par ailleurs, l'ambition scolaire et la mobilité demeurent plus limitées en milieu rural qu'en milieu urbain ou périurbain.

Cette situation impose de mobiliser nos leviers budgétaires et nos ressources humaines pour lutter contre la reproduction des inégalités sociales, territoriales et de genre. Cette exigence s'applique également aux enjeux liés à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et à la mise en œuvre d'une école pleinement inclusive. Enfin, pour réduire les écarts de réussite tout en élevant le niveau global des élèves, notre académie fait de l'amélioration de la mixité sociale et scolaire dans les établissements publics et privés sous contrat une priorité. Il s'agit de lutter contre la concentration des difficultés dans certains établissements pour garantir l'égalité des chances.

## NOS PRIORITÉS

- ◆ Réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés au sein des réseaux égalité des chances et des territoires (RECT) et les autres élèves
- ◆ Promouvoir la mixité scolaire et sociale dans les établissements publics et privés
- ◆ Enrichir l'offre éducative et développer l'ambition scolaire dans les territoires ruraux
- ◆ Crée une école inclusive qui offre aux élèves une scolarisation adaptée à la diversité de leurs besoins



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Réseaux égalité des chances et des territoires (RECT)
- ◆ Plan mixité
- ◆ Territoires éducatifs ruraux (TER)
- ◆ Pôles d'appui à la scolarité (PAS)
- ◆ Internats d'excellence
- ◆ École inclusive
- ◆ Casnav
- ◆ Devoirs faits
- ◆ Vacances apprenantes
- ◆ Fonds sociaux





# NOS INDICATEURS

## Encadrement des élèves et effectifs dans les classes

- ◆ Écarts de taux d'encadrement à l'école primaire et au collège entre l'éducation prioritaire (EP) et hors EP
- ◆ Part des classes de grande section (GS) dédoublées en EP
- ◆ Taux de classes plafonnées à 24 en réseaux égalité des chances et territoires (RECT) et hors RECT
- ◆ Nombre moyen d'élèves par classe dans le 1er degré en RECT et hors RECT
- ◆ Nombre moyen d'élèves par classe en collège en RECT et hors RECT

## Ecarts de réussite

- ◆ Ecarts de taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) entre EP et hors EP
- ◆ Ecarts EP et hors EP sur la proportion d'élèves les plus performants en français et en mathématiques en début de 6ème

## Ecole inclusive

- ◆ Taux d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- ◆ Taux d'élèves en situation de handicap sans solution de scolarisation
- ◆ Elèves en attente de places en établissement ou service médico-social (ESMS)
- ◆ Délai moyen de délivrance du matériel pédagogique adapté
- ◆ Nombre et taux de couverture des notifications pour une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- ◆ Nombre d'ULIS, d'unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA), d'unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) et dispositifs d'autorégulation (DAR)
- ◆ Taux de couverture des prescriptions d'aide humaine par les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

## Indicateurs de déploiement des stages de réussite

### Mixité sociale et scolaire

- ◆ Taux d'acceptation des dérogations sollicitées pour convenance personnelle ou limite de secteur
- ◆ Taux d'élèves exclus réaffectés dans un établissement non RECT
- ◆ Taux d'établissements privés présentant un système de droits d'inscription différencié
- ◆ Taux d'élèves boursiers dans les internats
- ◆ Taux d'élèves boursiers en sections internationales
- ◆ Nombre d'établissements «encordés» en RECT / hors RECT



# Construire des parcours ambitieux

Permettre à chaque élève de construire un parcours sécurisé et ambitieux, libéré des assignations et des stéréotypes constitue un axe majeur de la stratégie académique.

Certains biais de genre ou sociaux persistent dans l'orientation de nos élèves : des garçons majoritaires dans l'orientation en voie professionnelle, un taux d'abandon des enseignements scientifiques plus important chez les filles, des élèves boursiers plus souvent orientés en voie professionnelle que les non-boursiers.

La politique académique vise à réduire ces écarts, pour que chaque élève, quelle que soit son origine, se voit offrir l'opportunité de suivre un parcours d'excellence. Cette orientation choisie et ambitieuse se construit dès le collège, dans le cadre de la découverte professionnelle, et se poursuit au lycée, où se développent les compétences nécessaires à l'adaptation de nos élèves aux exigences et aux évolutions constantes du monde professionnel.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Favoriser une orientation choisie et porteuse d'avenir
- ◆ Libérer l'ambition des élèves en luttant contre les déterminismes sociaux, territoriaux ou de genre
- ◆ Cultiver la persévérance scolaire



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- ◆ Parcours personnalisés en lycée professionnel
- ◆ Campus des métiers et des qualifications
- ◆ Classes à horaires aménagés (CHA)
- ◆ Sections internationales (SI)
- ◆ Sections sportives scolaires
- ◆ Démarche éducative en orientation
- ◆ Plan Avenir
- ◆ Découverte des métiers
- ◆ Cordées de la réussite
- ◆ Erasmus+
- ◆ Projet Hermès
- ◆ Dispositifs passerelle
- ◆ Labellisation égalité filles-garçons
- ◆ Plan Filles et mathématiques
- ◆ Structures de retour à l'école





## NOS INDICATEURS

### Orientation choisie et porteuse d'avenir

- ◆ Écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation (palier 3ème)
- ◆ Taux d'élèves de cycle 4 ayant bénéficié de la découverte des métiers
- ◆ Taux d'emploi pour les lycéens professionnels
- ◆ Taux d'élèves «encordés» dans les établissements

### Lutte contre les déterminismes

- ◆ Taux de filles en spécialités scientifiques (numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur, mathématiques) en 1ère et terminale
- ◆ Proportion des enfants de familles appartenant aux PCS défavorisées parmi les élèves de CPGE
- ◆ Taux de professeurs des écoles formés à la prévention des biais de genre
- ◆ Taux de professeurs de mathématiques formés à la prévention des stéréotypes dans l'apprentissage des mathématiques
- ◆ Taux de boursiers en LGT et en LP
- ◆ Taux de boursiers en sections internationales

### Persévérance scolaire

- ◆ Taux d'orientation en CAP (palier 3ème)
- ◆ Taux de décrochage des lycéens professionnels
- ◆ Taux de poursuite d'études pour les lycéens professionnels

### Réussite

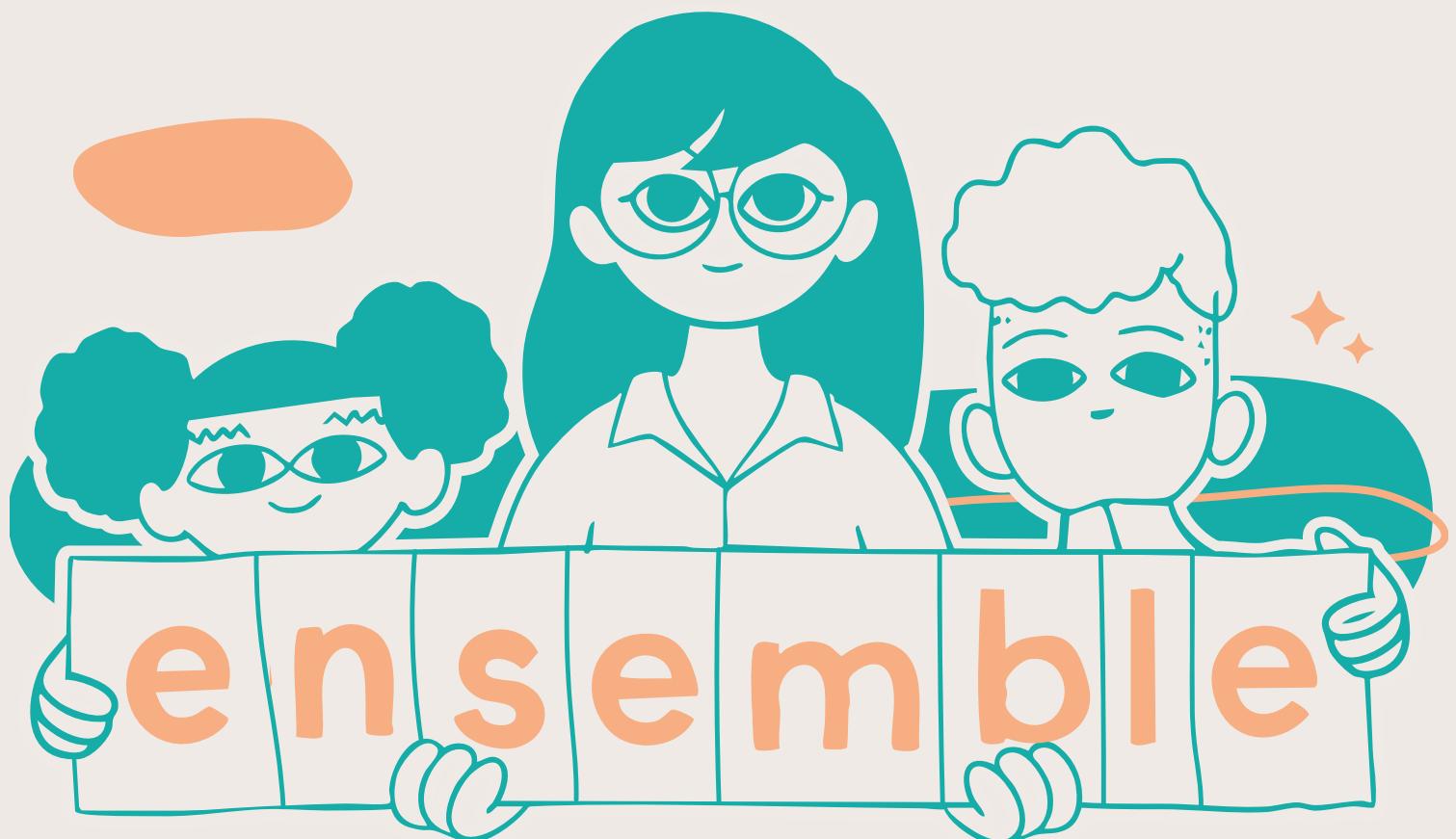
- ◆ Taux de réussite au bac (général, technologique, professionnel)
- ◆ Evolution du taux des lycées accompagnateurs et performants (IVAL)



# OBJECTIF 2

Œuvrer

pour un climat scolaire  
serein



**N**otre École doit être un espace de sécurité dans lequel il fait bon enseigner et apprendre. Elle doit être le lieu du « vivre ensemble », dans lequel s'expriment pleinement les valeurs de la République.

Un climat scolaire serein constitue un préalable incontournable à la réussite de nos élèves. Dans notre académie, cette exigence se traduit par la mise en œuvre de politiques ambitieuses visant à prévenir toutes les formes de violences à l'Ecole, à garantir le bien-être des élèves et à renforcer la conscience citoyenne et le partage de valeurs communes, premiers remparts contre ces violences.

# Prévenir et combattre toutes les formes de violences

Sous l'effet conjugué de la libération de la parole des victimes et de la remontée systématique des incidents, le nombre de signalements de faits de violence en établissement augmente au niveau national comme dans notre académie.

Cette situation appelle une mobilisation totale de nos équipes, en étroite collaboration avec nos partenaires, en premier lieu desquels figurent les familles, pour lutter contre toutes les formes de violence, notamment le harcèlement scolaire. Il s'agit également de renforcer les dispositifs en faveur de la santé physique et mentale de nos élèves. La sécurité et le bien-être de chacun doivent être au cœur de l'engagement des membres de la communauté éducative.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Sécuriser les établissements scolaires et former les personnels à la gestion des conflits
- ◆ Lutter contre le harcèlement scolaire en développant les compétences psycho-sociales
- ◆ Développer des mécanismes de prévention en santé mentale
- ◆ Faire de notre politique disciplinaire une véritable politique de justice scolaire



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Service de défense et de sécurité académique
- ◆ Équipe mobile académique de sécurité (EMAS)
- ◆ Pôle académique de lutte contre le harcèlement scolaire
- ◆ Co-éducation (parentalité)
- ◆ Santé mentale
- ◆ École promotrice de santé
- ◆ Mesures de responsabilisation
- ◆ Portable en pause



## NOS INDICATEURS

### Sécurité/discipline

- ◆ Nombre de faits établissements de niveau 2 et 3 signalés et proportion d'actes d'une gravité particulière
- ◆ Nombre de personnels formés à la gestion de crise et des conflits
- ◆ Nombre de mesures de responsabilisation
- ◆ Nombre de rappels à l'ordre prononcés par les maires
- ◆ Nombre de conseils de discipline
- ◆ Taux de conseils de discipline ayant conduit à une exclusion définitive

### Harcèlement

- ◆ Part d'écoles, collèges et lycées effectivement engagés dans le protocole pHAre
- ◆ Taux de situations de harcèlement ayant reçu un traitement décisif dans le mois suivant leur déclaration

### Santé

- ◆ Proportion d'élèves ayant bénéficié d'une visite médicale dans leur 6ème année
- ◆ Proportion d'élèves ayant bénéficié du dépistage infirmier dans leur 12ème année

# Faire vivre ensemble les valeurs de la République

L'augmentation des atteintes aux valeurs de la République n'épargne pas notre académie. Placer ces valeurs au cœur des apprentissages et de la vie scolaire, permet aux élèves de devenir des citoyens conscients de leurs droits et devoirs, capables de débattre dans le respect de l'autre et de ses différences.

Au-delà des actions menées pour lutter contre toutes les formes de discrimination, l'apprentissage d'une citoyenneté solidaire et ouverte sur le monde se construit aussi par la culture, le sport et l'engagement des élèves dans la vie de leur établissement. Cet engagement peut notamment se traduire par l'exercice d'un mandat dans les instances scolaires.

Toutes ces actions concourent au même objectif : développer l'esprit critique de nos élèves et favoriser leur émancipation.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Enseigner les valeurs de la République et en garantir le respect
- ◆ Développer l'éducation artistique et culturelle et renforcer la pratique sportive
- ◆ Garantir les enseignements interdisciplinaires liés au développement durable et aux enjeux climatiques
- ◆ Promouvoir et faire vivre l'engagement des élèves



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Pôle académique valeurs de la République (PAVR)
- ◆ Trinôme académique
- ◆ Cadets de la défense, de la sécurité civile ou de la gendarmerie
- ◆ Classes défense
- ◆ Parcours mémoriels
- ◆ Concours citoyens
- ◆ Conseil de vie scolaire (CVC) et conseil de vie lycéenne (CVL)
- ◆ Education à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)
- ◆ Education au développement durable (EDD)
- ◆ Éco-délégués
- ◆ Union nationale du sport scolaire (UNSS)
- ◆ 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ)
- ◆ Savoir rouler à vélo
- ◆ J'apprends à nager
- ◆ 100% éducation artistique et culturelle (EAC)
- ◆ Délégation académique à l'éducation, aux médias et à l'information (DAEMI)
- ◆ Culture et citoyenneté numériques





## NOS INDICATEURS

### Education artistique et culturelle

- ◆ Part d'élèves ayant vécu au moins une action d'éducation artistique et culturelle (EAC)
- ◆ Part d'écoles et part d'établissements ayant déclaré au moins une action dans ADAGE

### Valeurs de la République

- ◆ Nombre et proportion de personnels formés par le pôle académique valeurs de la République (PAVR)
- ◆ Taux d'enseignants formés EVARS et égalité filles / garçons

### Engagement des élèves

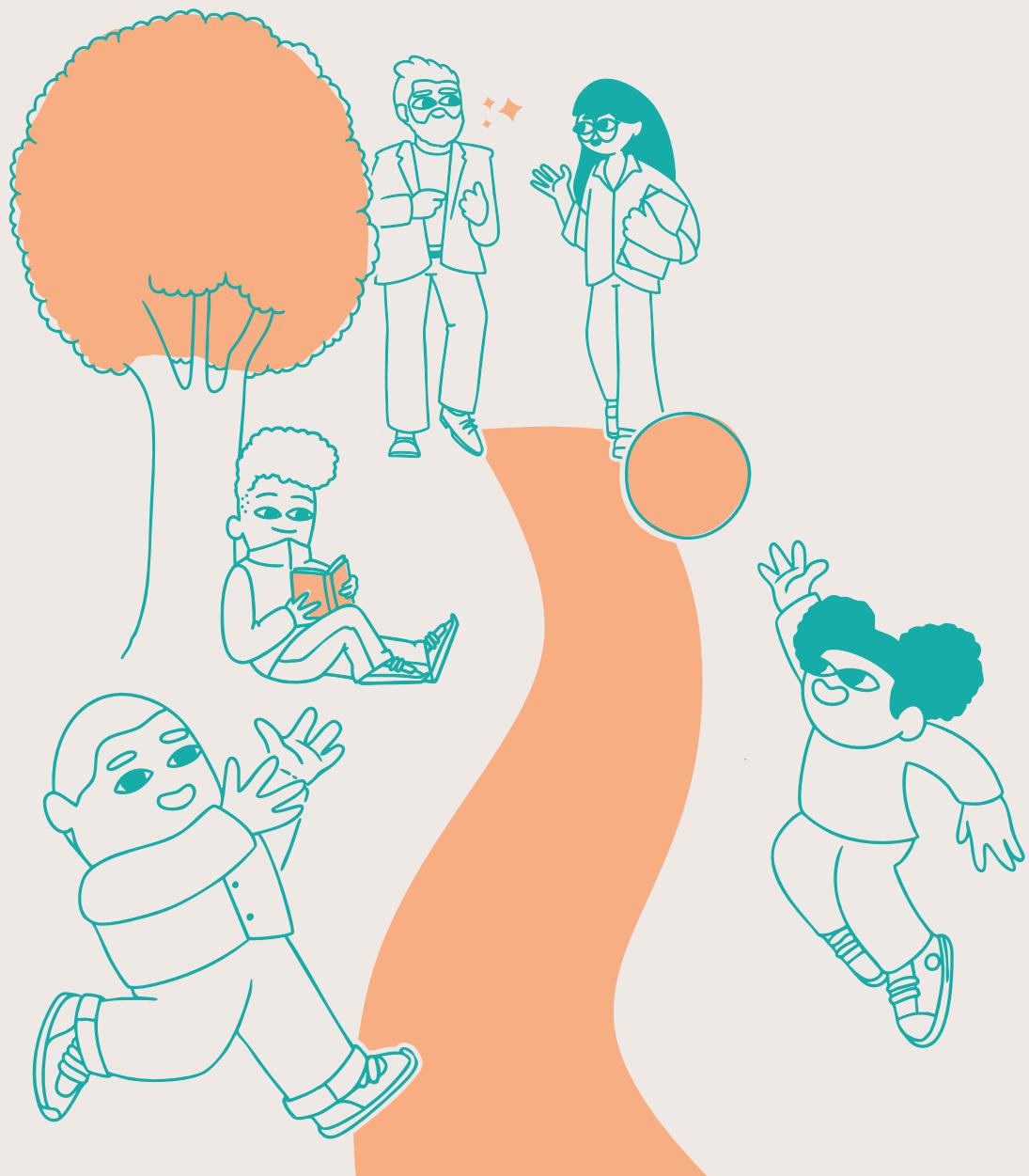
- ◆ Taux de participation des lycéens aux élections CVL
- ◆ Taux d'établissements dotés d'un CVL

### Labellisation des établissements

- ◆ Nombre d'écoles et établissements labellisés égalité filles / garçons
- ◆ Nombre et proportion d'écoles ou d'établissements labellisés en démarche globale de développement durable (E3D)

### Valeurs du sport

- ◆ Taux d'écoles ayant reçu le kit 30' d'APQ
- ◆ Taux de professeurs des écoles formés sur le dispositif 30 minutes d'APQ
- ◆ Taux de licenciés USEP et UNSS (par sexe)



# OBJECTIF 3

## Permettre à tous les personnels de s'épanouir



**E**n cohérence avec la feuille de route RH2026, qui fixe les orientations stratégiques en matière de ressources humaines, le projet académique structure l'action de l'académie autour d'une vision renouvelée des hommes et des femmes qui font vivre l'Ecole de la République.

# Attirer les meilleurs profils

L'attractivité et le recrutement constituent désormais des enjeux majeurs pour l'Ecole de la République. Alors que les services des ressources humaines des académies étaient autrefois centrés sur la gestion des personnels issus des concours de la fonction publique, il s'agit désormais d'affirmer notre identité et nos atouts pour attirer les meilleurs profils au service des élèves.

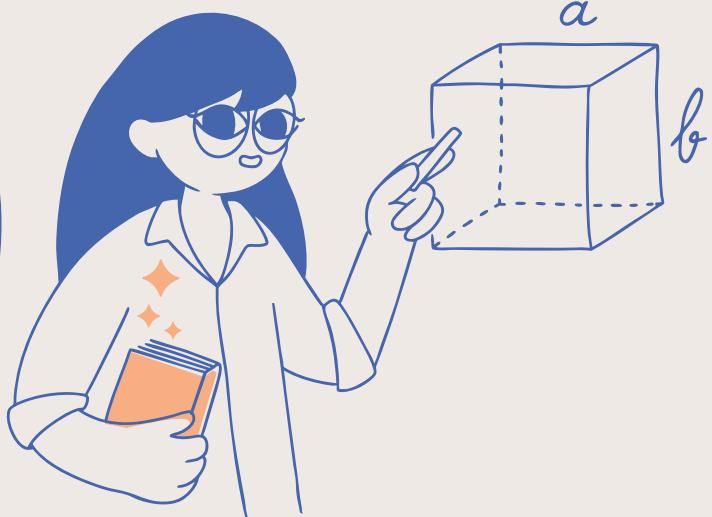
Cette évolution appelle une mobilisation nouvelle : l'attractivité ne se limite plus à publier des offres, mais repose sur une communication claire, proactive et valorisante à chaque étape du parcours des candidats.

Face aux transformations sociétales, il est essentiel de diversifier nos sources de recrutement et de moderniser nos pratiques. La reconnaissance de parcours variés et l'ouverture à de nouveaux viviers de compétences permettent de répondre aux besoins actuels et de renforcer la richesse du service public de l'éducation.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Renforcer la visibilité de nos métiers, de nos valeurs, de nos atouts
- ◆ Mieux communiquer avec les candidats
- ◆ Mieux accueillir et intégrer les nouveaux agents
- ◆ Accompagner les nouveaux agents dans le cadre d'un parcours de formation
- ◆ Diversifier les viviers de recrutement



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Campagnes de communication et réseaux sociaux
- ◆ Cellule recrutement
- ◆ France Travail
- ◆ Ecole académique de la formation continue (EAFC)
- ◆ Parcours d'accueil et de professionnalisation
- ◆ Tutorat et mentorat
- ◆ Livret d'accueil



## NOS INDICATEURS

- ◆ Nombre de participations des services académiques aux forums et salons de l'emploi
- ◆ Nombre de messages diffusés sur les réseaux sociaux en lien avec les besoins de recrutement
- ◆ Nombre d'annonces de recrutement diffusées sur le site de France Travail
- ◆ Rendement des concours (pourcentage des reçus par rapport aux inscrits) pilotés au niveau académique (CRPE, concours administratifs, ATRF...)
- ◆ Proportion de candidatures validées avec adéquation profil / poste dans Virtuo (pour les contractuels) pour chaque annonce publiée
- ◆ Nombre de parcours de formation génériques (à la prise de poste) et spécifiques (en fonction de l'emploi) proposés et suivis (rendement).

# Protéger et soutenir les personnels

Protéger et soutenir les personnels, c'est reconnaître l'exigence de leurs missions et leur offrir un cadre sûr, respectueux et bienveillant. Nous veillons à ce qu'aucun agent, quelles que soient les missions qu'il exerce, ne soit laissé seul face à une difficulté. Services académiques, corps d'inspection, conseillers du secteur santé/social, nous agissons ensemble pour renforcer nos dispositifs de prévention, d'écoute, d'intervention rapide et d'accompagnement des personnels. Notre ambition est de construire une culture partagée de la protection et du soutien, fondée sur la confiance et la considération, pour permettre à chacun d'exercer son métier dans la sérénité.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Protéger les agents contre toute forme de violence et de discrimination
- ◆ Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes
- ◆ Développer des conditions de travail sereines et propices à l'épanouissement professionnel
- ◆ Soutenir tous les personnels dans tous les aspects de leur vie professionnelle
- ◆ Incarner l'employeur exemplaire



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Plan égalité
- ◆ Service santé et médecine de prévention
- ◆ Parcours de réadaptation à l'emploi
- ◆ Cellule stop violences
- ◆ Protection fonctionnelle
- ◆ Partenariats
- ◆ Démarche qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- ◆ Instances de dialogue social



## NOS INDICATEURS

- ◆ Suivi des indicateurs du plan égalité
- ◆ Nombre de parcours de retour à l'emploi élaborés (reclassement suite à inaptitude)
- ◆ Nombre d'aménagements de poste octroyés (adaptation au handicap, allègements de service, postes adaptés)
- ◆ Nombre de saisines et de dossiers « stop violences » instruits
- ◆ Nombre de protections fonctionnelles accordées
- ◆ Nombre de saisines effectives des avocats partenaires et des associations d'aide aux victimes
- ◆ Nombre d'actions QVCT menées
- ◆ Nombre d'aides sociales octroyées

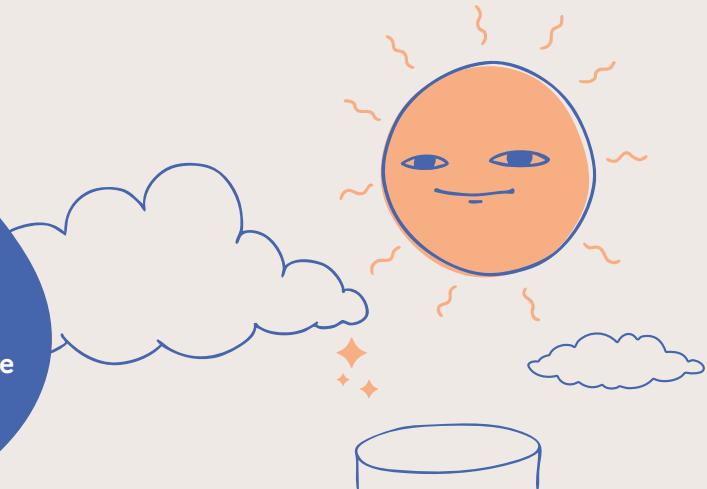
# Accompagner les parcours professionnels

Accompagner les parcours, c'est placer la dimension humaine au cœur de notre politique RH en favorisant le développement professionnel, la mobilité et l'épanouissement tout au long de la carrière. Nous nous engageons à stabiliser et valoriser nos ressources humaines pour garantir la continuité et la qualité du service public. Nous favorisons l'évolution de nos personnels grâce à une politique de formation ambitieuse et un accompagnement de proximité. Face à la concurrence sur le marché du travail et aux nouvelles aspirations des personnels, nous adaptons nos pratiques pour offrir à chacun des perspectives attractives et renforcer le bien-être au travail.



## NOS PRIORITÉS

- ◆ Donner des perspectives claires pour fidéliser les personnels
- ◆ Approfondir la relation RH de proximité et l'accompagnement personnalisé tout au long de la carrière
- ◆ Développer une formation professionnelle continue en faveur de parcours de professionnalisation
- ◆ Accompagner les mobilités et les transitions professionnelles



## NOS LEVIERS ET ACTEURS

- ◆ Programme académique de formation (PrAF)
- ◆ RH de proximité
- ◆ Accompagnement à la mobilité
- ◆ Transformation de la fonction managériale
- ◆ Cadre de gestion des personnels contractuels
- ◆ Pair-aidance
- ◆ Intelligence artificielle



## NOS INDICATEURS

- ◆ Nombre de formations proposées au PrAF
- ◆ Nombre de demandes reçues par ProxiRH
- ◆ Nombre de personnels formés à la transformation de la fonction managériale
- ◆ Nombre de participants à la mobilité, taux de satisfaction sur premier vœu dans le cadre de la mobilité obligatoire, taux de satisfaction dans le cadre de mobilité pour convenances personnelles
- ◆ Nombre d'immersions réalisées dans un autre contexte professionnel
- ◆ Nombre de mobilités intercatégorielles ou interministérielles (emplois fonctionnels, détachements, parcours passerelle)
- ◆ Nombre de personnes formées à l'utilisation des outils d'IA déployés dans l'académie (chatbots, outils bureautiques, notamment)

# Une méthode :



## Définir des objectifs clairs et évaluables

### Pourquoi ?

- ◆ Prioriser l'allocation de nos moyens et de notre force de travail en fonction des besoins des établissements et des territoires.
- ◆ Adapter nos politiques publiques en fonction des résultats et lutter contre les phénomènes d'empilement des dispositifs.

### Comment ?

- ◆ Doter chaque instance ou acteur d'une **feuille de route** ou d'une **lettre de mission** qui, à l'issue d'un **diagnostic partagé**, fixe des **objectifs clairs et atteignables**, un **calendrier de mise en œuvre réaliste** et des indicateurs simples qui permettent d'assurer l'**évaluation régulière** des résultats obtenus.
- ◆ Garantir la **diffusion la plus large possible** des données d'évaluation au sein de nos écoles et établissements pour permettre aux acteurs de terrain d'**apprécier les résultats** des dispositifs mis en œuvre et d'**adapter leurs réponses** aux besoins de leurs territoires et de leurs élèves.



## Faire de la confiance le prérequis de nos relations professionnelles

### Pourquoi ?

- ◆ Garantir la montée en responsabilité et en compétence des professionnels de terrain.
- ◆ Accélérer la simplification des procédures par le pari de la **confiance**.
- ◆ Favoriser l'**expérimentation et l'innovation** notamment dans les domaines de la différenciation, de l'inclusion ou du numérique.

### Comment ?

- ◆ Faire du **principe de subsidiarité** un principe structurant du fonctionnement des services administratifs de l'académie de Nice en substituant, par exemple, aux régimes d'autorisation préalable des régimes de simple déclaration avec un contrôle a posteriori ciblé.
- ◆ Valoriser l'**expérimentation et l'innovation** dans nos modèles d'allocation des moyens.
- ◆ Construire une **offre de formation continue** qui favorise l'acquisition de nouvelles compétences propices à l'innovation.



## Cultiver les partenariats et renforcer les alliances éducatives

### Pourquoi ?

- ◆ Améliorer l'**efficacité de nos politiques éducatives et la protection des membres de la communauté éducative**.
- ◆ Faire de la défense de notre Ecole une cause commune.

### Comment ?

- ◆ Construire des espaces de dialogue avec nos partenaires (notamment les familles et les collectivités territoriales) pour favoriser une communication fluide et transparente
- ◆ Prévoir des formations inter-catégorielles pour promouvoir une culture commune de l'ensemble des personnels intervenant dans les écoles
- ◆ Mettre en place des protocoles d'intervention coordonnée pour faciliter la mobilisation rapide et efficace des ressources dans les situations délicates (harcèlement, protection de l'enfance, souffrance psychologique, etc.)

# Suivez le déploiement du projet académique sur :



[www.ac-nice.fr](http://www.ac-nice.fr)



@ AcademieNice



@ academie-de-nice



@ academienice

ACADEMIE DE NICE

53 Av. Cap-de-Croix, 06181 Nice



18 Novembre 2025



Direction de la communication  
Contact: [communication@ac-nice.fr](mailto:communication@ac-nice.fr)